



# JARDINS FAMILIAUX DE LA CORNICHE DES FORTS

RESTITUTION  
de la présentation  
et du tour de table  
du 4 décembre 2024

**CENTRE SOCIAL  
JACQUES BREL**  
RUE DE LA  
POIX VERTE



**BAS-PAYS  
ATELIER**  
JARDINS FAMILIAUX  
DE LA CORNICHE  
DES FORTS

# Ordre du jour

**Introduction par François Dechy, Maire de Romainville**

**Présentation du lieu**

**De jardins individuels à des potagers ouverts sur la ville**

**Une accession progressive aux potagers**

**Tour de la salle & recueil des envies et craintes des habitant·e·s**

**Conclusion**

## REUNION PUBLIQUE JARDINS FAMILIAUX DE LA CORNICHE DES FORTS





# PRESENTATION DES POTAGERS



Ville de Romainville



**BAS-PAYS**  
**ATELIER**  
JARDINS FAMILIAUX  
DE LA CORNICHE  
DES FORTS

**MERC. 4/12**  
**18H > 20H**  
**CENTRE SOCIAL**  
**JACQUES BREL**  
RUE DE LA  
POIX VERTE

**PRÉSENTATION**  
**DU PROJET**  
**DES JARDINS**  
**FAMILIAUX**

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS  
CONTACT@LACITEMARAICHERE.COM  
01 49 15 55 16





**Depuis :** 2010

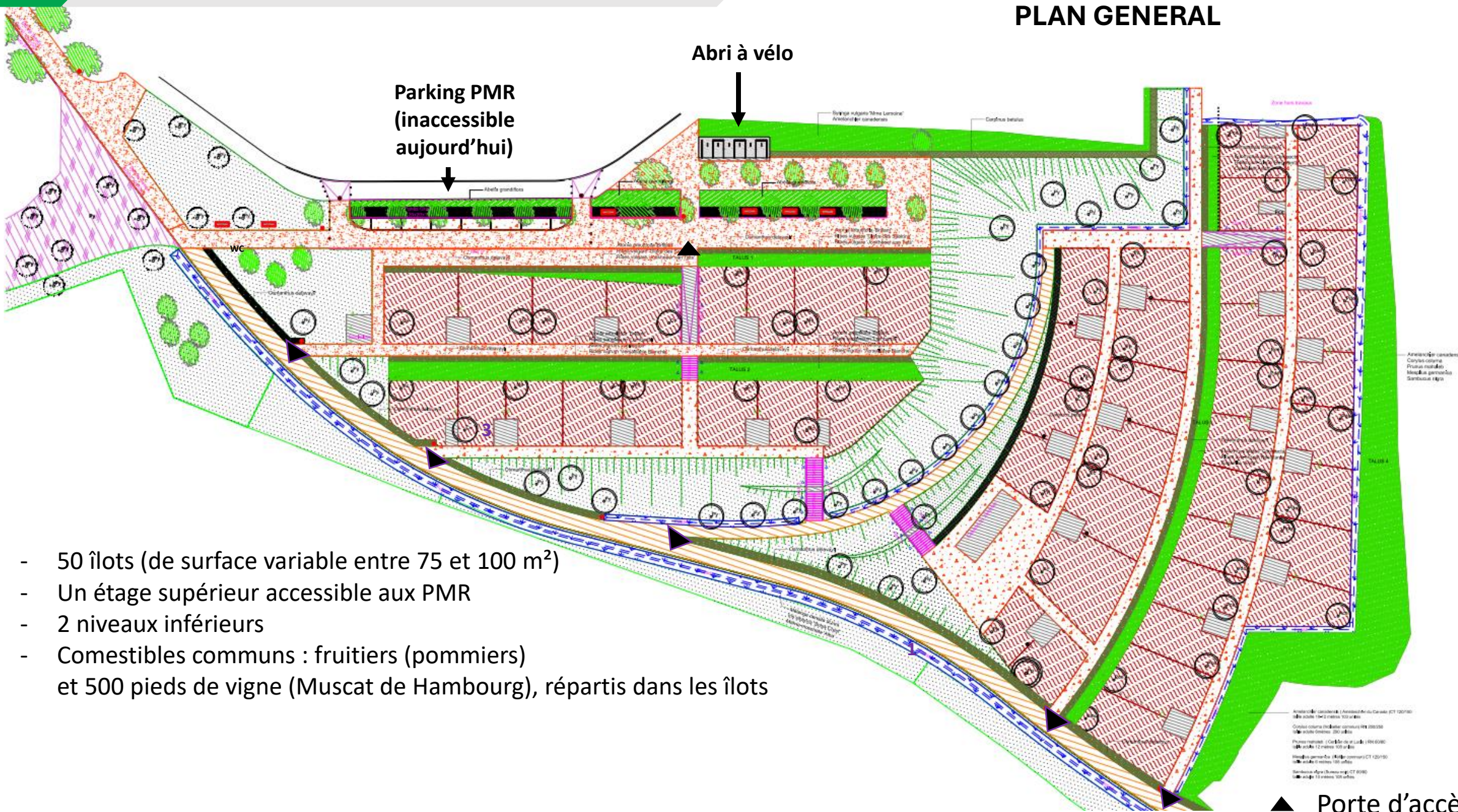
**Superficie :** 1,7 hectares  
50 îlots potagers de 75 à 100 m<sup>2</sup>

**Localisation :** Parc régional de la Corniche des Forts

**Gouvernance :**

- Région Ile-de-France (via le SMEG) & Association des Potagers de la Corniche des Forts (APCF) jusqu'en 2024
- Ville de Romainville depuis juillet 2024 sous convention avec Ile-de-France Nature





- 50 îlots (de surface variable entre 75 et 100 m<sup>2</sup>)
- Un étage supérieur accessible aux PMR
- 2 niveaux inférieurs
- Comestibles communs : fruitiers (pommiers) et 500 pieds de vigne (Muscat de Hambourg), répartis dans les îlots

▲ Porte d'accès





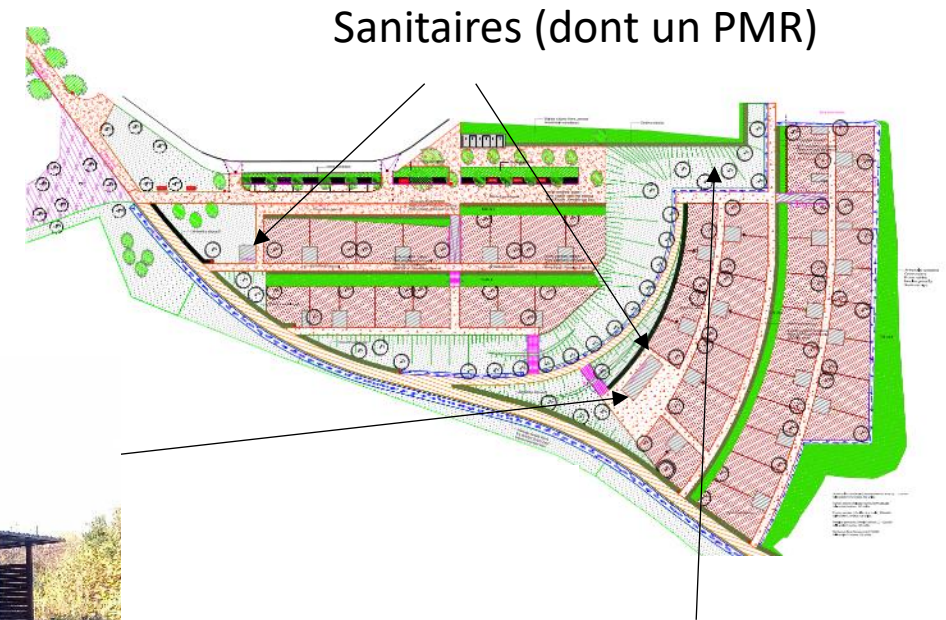
Chaque îlot est équipé :

- d'un cabanon
- d'un accès eau (robinet)
- d'un bac récupération eau de pluie
- d'un composteur



Local communautaire

## INFRASTRUCTURES



Sanitaires (dont un PMR)

Future Maison des pollinisateurs





# PRESENTATION DES POTAGERS



## Carte du lieu actuellement

- 37 îlots individuels cultivés par 17 Romainvillois.es, 5 Lilasiens, 7 Noiséens, 8 Pantinois.es représentés par l'Association des Potagers de la Corniche des Forts
- Petits Frères des pauvres et Paralysés de France
- Les ruchers de Romainville
- 11 îlots non utilisés



Marché Cité Maraichère



Café Météo - Epiphyta

## L'AMBITION D'ACCUEILLIR PLUS DE MONDE

### Accueillir + de jardiniers

Pour accueillir entre **15 et 30 nouveaux jardiniers**, 3 des 11 îlots inoccupés actuellement deviendront des îlots partagés. Nous passerons ainsi de 37 à plus de 50 jardiniers. Ce nombre variera en fonction de la disponibilité des îlots et de la demande.

### Accueillir + d'acteurs

Au plus des 2 associations déjà présentes, nous invitons les associations, les services de la ville mais aussi les écoles à venir s'investir dans **6 îlots qui leur seront dédiés**.

### Accueillir + de public

Les potagers ont vocation à ouvrir leurs portes au **grand public** tout au long de l'année : journée célébrant la nature, festivals locaux, programmation de la Cité Maraichère, fêtes propres aux potagers de la Corniche des Forts ... Toutes les occasions seront bonnes pour faire découvrir ce lieu au plus grand nombre.





## DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES POUR TOUS.TES

### Déploiement hors-les-murs des activités pédagogiques de la Cité Maraîchère

Destinées aux écoles et aux centres de loisirs, au sein de 5 parcours ou lors de séances isolées, ces ateliers sont adaptés aux programmes, répartis équitablement entre les différentes écoles de la ville.

### Des ateliers réguliers pour les membres des potagers municipaux

Une animation collective mensuelle, un samedi par mois de 14h à 16h. en fonction des demandes des adhérents, qui peut prendre la forme :

- **D'ateliers d'accompagnement des nouveaux jardiniers** (cf. faire son plan de culture en mars 2025)
- **De chantiers participatifs** (les premiers en février 2025)
- **De pique-niques partagés** et de moments festifs pour les jardinières et jardiniers au fil des saisons





## UNE PROGRAMMATION GRAND PUBLIC AU FIL DES SAISONS

### Reprise des événements initiés au démarrage du projet :

- **Fête des vendanges** (septembre)
- **Troc nature 2 fois par an** (printemps et automne)
- **Ouverture au grand public tous les 1ers dimanches du mois** (de juin à octobre)

### Journées nationales, régionales ou romainvilloises et événements de la programmation éco-culturelle de la Cité Maraîchère :

- **Rendez-vous aux jardins** (mai)
- **3 weekends des transitions de la Cité Maraîchère par an** (novembre, mars, juin) dont 1 dédié aux 48h de l'agriculture urbaine
- **Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes** (mai/juin)
- **Fête de la Musique** (21 juin)
- **Romainville l'été** (juillet)
- **Festival des transitions gourmandes** (septembre)
- **Jardins ouverts en Ile-de-France** (septembre)
- **Journées du Patrimoine** (septembre)
- **Halloween** (octobre)...



### UNE GOUVERNANCE PARTAGEE

Nous souhaitons mettre en place une gouvernance citoyenne avec l'implication des associations et habitant.e.s du territoire dans :

- Participation à la rédaction de la charte d'usages et du règlement intérieur
- Les noms des îlots collectifs
- La programmation grand public
- L'animation des parcelles
- L'organisation des chantiers participatifs
- Les recherches de financements...

⇒ **Lancement d'un groupe de travail en 2025**

⇒ **Projet évolutif en fonction des initiatives citoyennes !**

### UN NOUVEAU NOM

Symbole de cette nouvelle dynamique impulsée, le nom des « Jardins Familiaux de la Corniche des Forts » sera changé pour insister sur la dimension agricole de cet espace :

**POTAGERS MUNICIPAUX DE LA CORNICHE DES FORTS**





# DES POTAGERS OUVERTS SUR LA VILLE

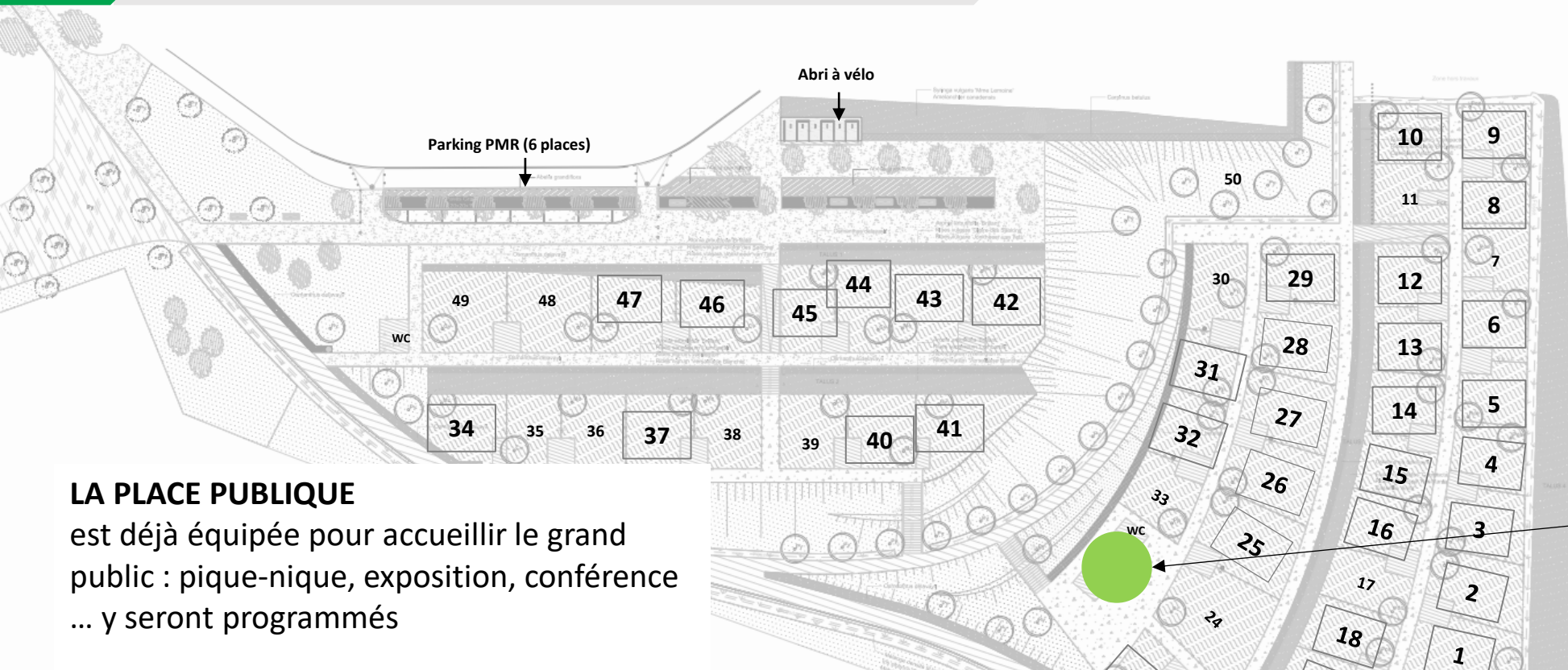


## PRESENTATION DU PROJET DES POTAGERS OUVERTS SUR LA VILLE

*Carte à titre indicatif :  
La répartition des îlots collectifs et associatifs  
sur la carte n'est pas définitive.*



# DES POTAGERS OUVERTS SUR LA VILLE



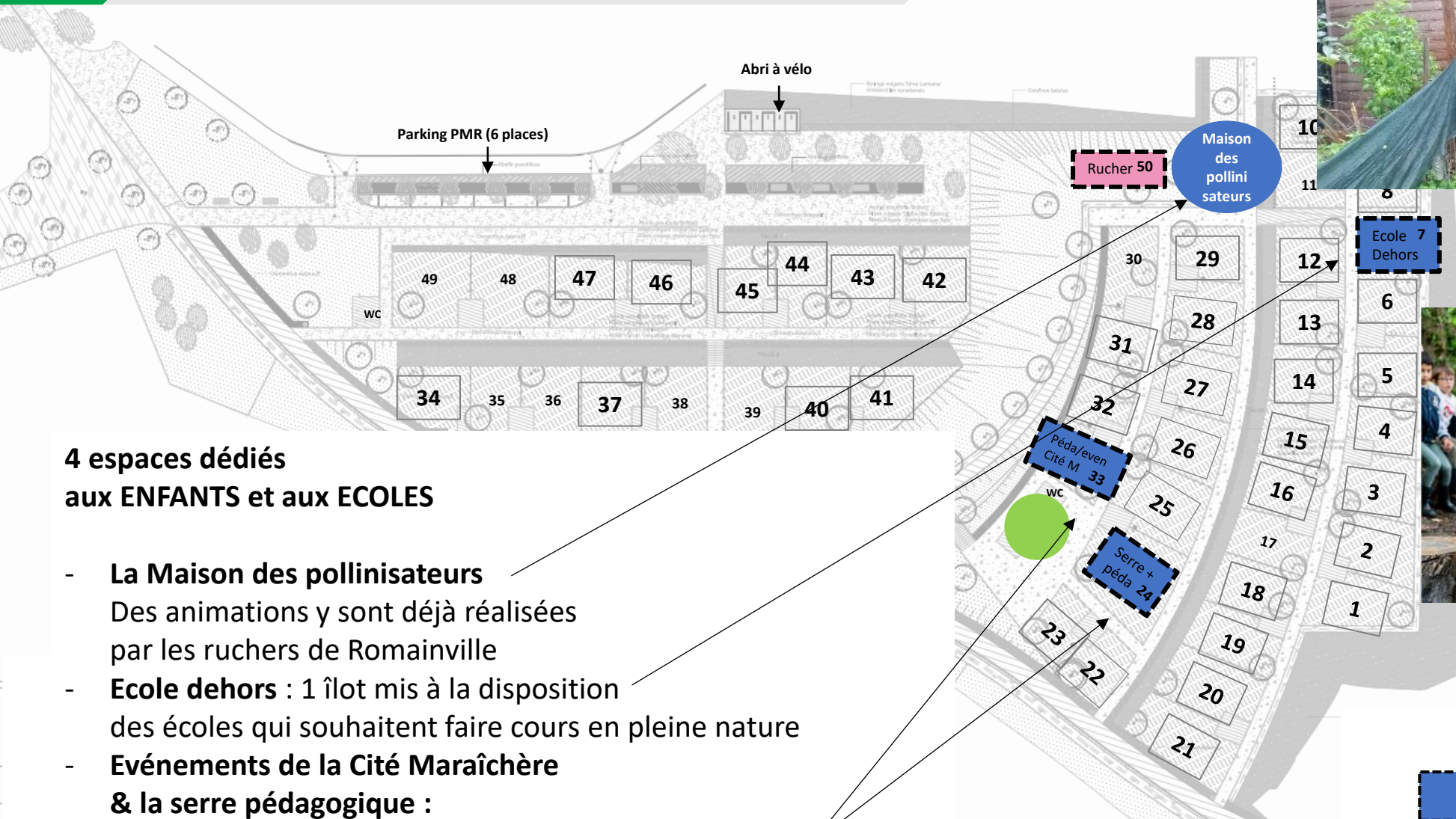
**LA PLACE PUBLIQUE**  
est déjà équipée pour accueillir le grand public : pique-nique, exposition, conférence ... y seront programmés

Place publique avec local technique, auvent & vinaigriers, sanitaires







# DES POTAGERS OUVERTS SUR LA VILLE



## 4 espaces dédiés aux ENFANTS et aux ECOLES

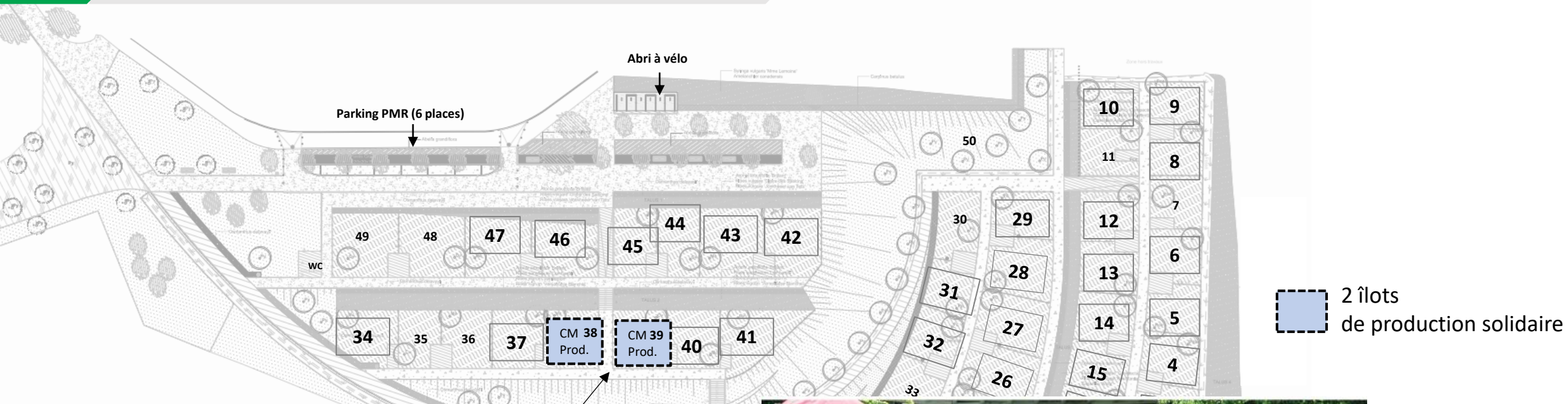
- **La Maison des pollinisateurs**  
Des animations y sont déjà réalisées par les ruchers de Romainville
- **Ecole dehors** : 1 îlot mis à la disposition des écoles qui souhaitent faire cours en pleine nature
- **Événements de la Cité Maraîchère & la serre pédagogique** :  
Les 5 parcours pédagogiques de la Cité Maraîchère seront déclinés sur ces 2 îlots

 3 îlots pédagogiques Cité M hors-les-murs

 Maison des Pollinisateurs



## DES POTAGERS OUVERTS SUR LA VILLE



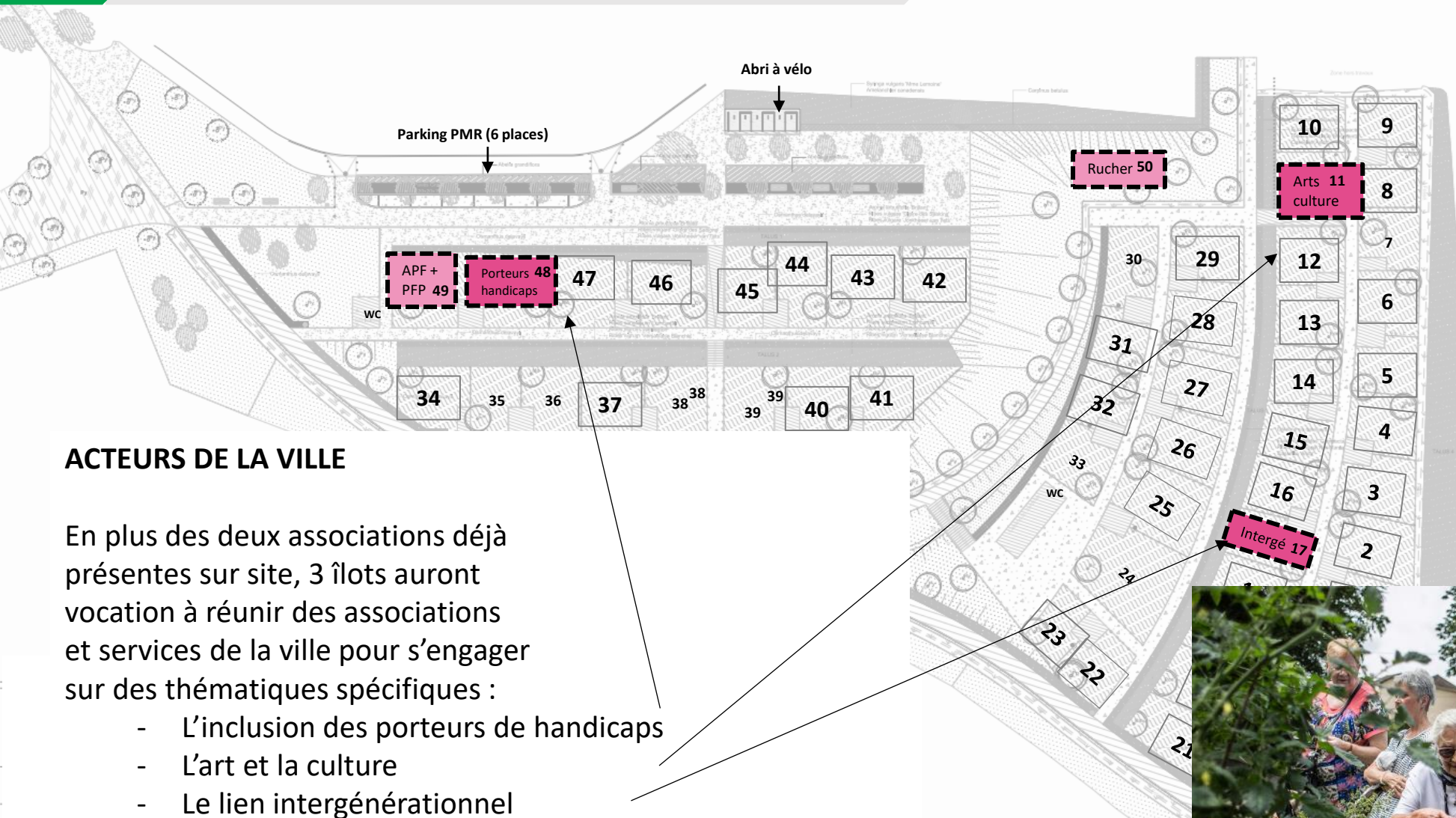
### UNE ZONE DE PRODUCTION MARAICHÈRE



pour alimenter le marché solidaire hebdomadaire de la Cité Maraîchère. Accessible à tous, les tarifs sont conditionnés au quotient familial pour les Romainvillois.e.s.





# DES POTAGERS OUVERTS SUR LA VILLE



-  2 îlots associatifs
-  3 îlots thématiques multi-acteurs

## ACTEURS DE LA VILLE

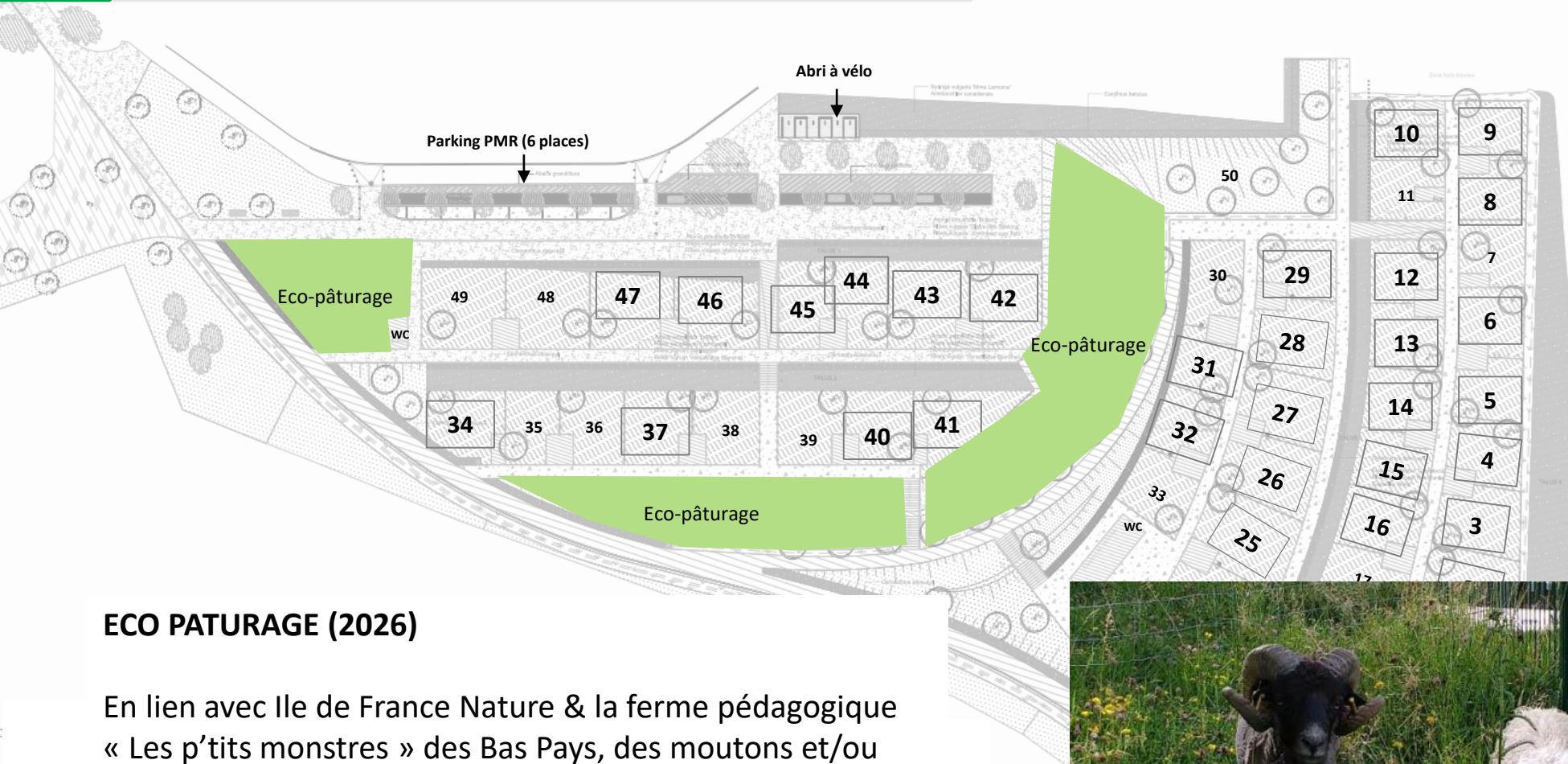
En plus des deux associations déjà présentes sur site, 3 îlots auront vocation à réunir des associations et services de la ville pour s'engager sur des thématiques spécifiques :

- L'inclusion des porteurs de handicaps
- L'art et la culture
- Le lien intergénérationnel





## DES POTAGERS OUVERTS SUR LA VILLE



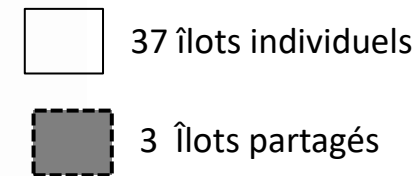
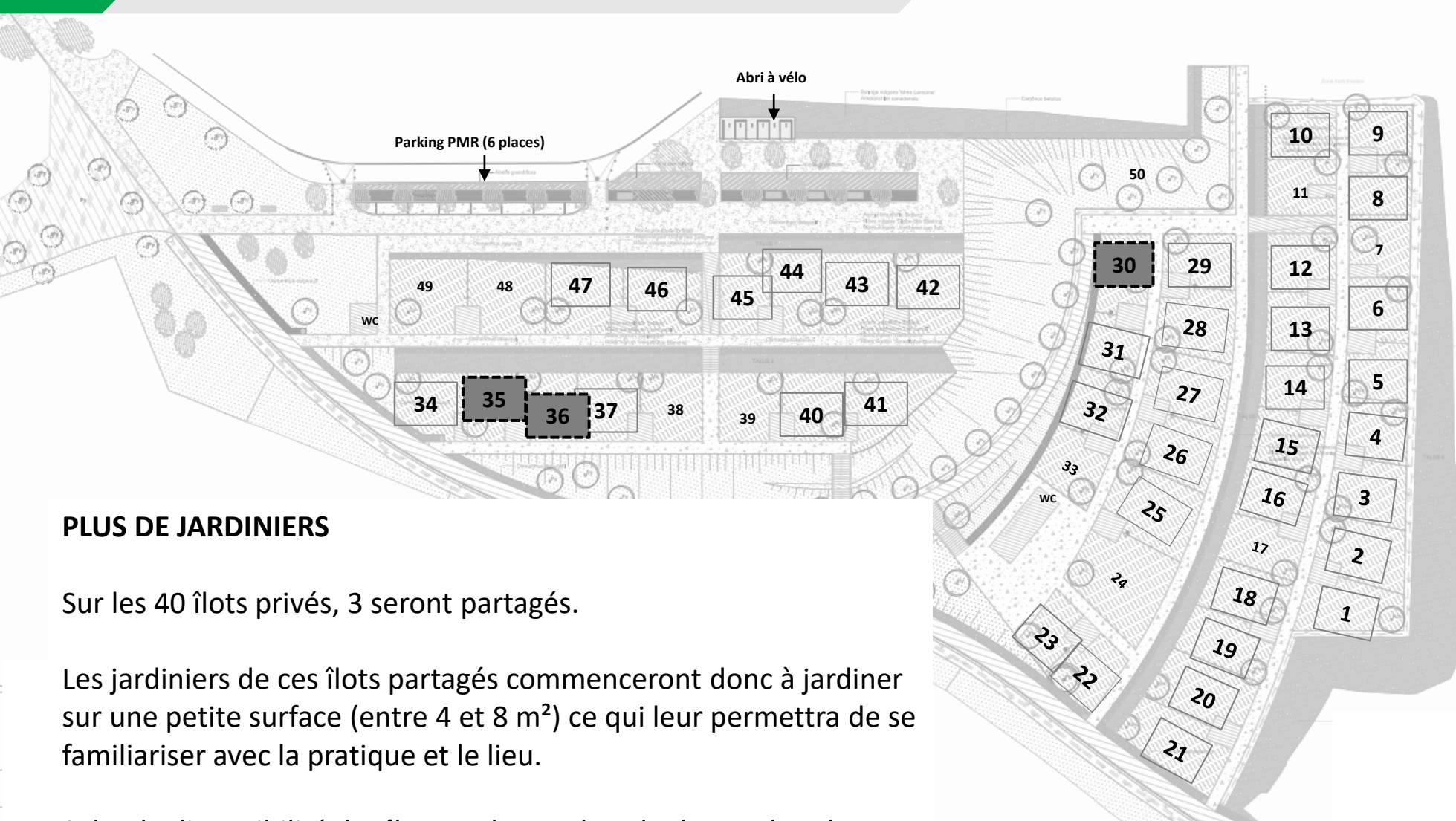
### ECO PATURAGE (2026)

En lien avec Ile de France Nature & la ferme pédagogique « Les p'tits monstres » des Bas Pays, des moutons et/ou chèvres trouveront leur place sur les coteaux et prairies naturelles des potagers.





## DES POTAGERS OUVERTS SUR LA VILLE



### PLUS DE JARDINIERS

Sur les 40 îlots privés, 3 seront partagés.

Les jardiniers de ces îlots partagés commenceront donc à jardiner sur une petite surface (entre 4 et 8 m<sup>2</sup>) ce qui leur permettra de se familiariser avec la pratique et le lieu.

Selon la disponibilité des îlots et du nombre de demandes, le nombre d'îlots partagés et le nombre de jardinier évoluera dans le temps.







### 1. MEMBRE DES POTAGERS MUNICIPAUX

Permet d'accéder les jours « portes ouvertes » à des **ateliers spécifiques** pour les jardiniers, participer à des **moments festifs et aux chantiers**.

### 2. PARTICIPATION ACTIVE DANS LE COLLECTIF

Participer et à s'investir dans les chantiers de remise en état, de production, d'entretien des îlots productifs solidaires.



### 3. ILOT PRIVÉ « CARRE POTAGER »

Après avoir participé activement aux premiers chantiers du printemps, en fonction des disponibilités, possibilité de cultiver **un carré potager** au sein des 3 îlots dédiés (jusqu'à 10 jardiniers /îlot)

### 4. ILOT PRIVÉ « BANDES POTAGERES »


Selon les îlots disponibles ou le souhait des bénéficiaires actuels d'îlot individuel, possibilité de passer d'un îlot « carré potager » à un **îlot « Bandes potagères » (2 à 4)** avec une plus grande surface de culture par jardinier.


### ILOT PRIVÉ INDIVIDUEL

Tous les jardiniers déjà en place en 2024 et respectant la charte et le nouveau contrat. Les îlots libérés pourront devenir carrés potagers ou colocation ou non en fonction de la demande et la gouvernance collective.



## DEVENIR MEMBRE PERMET D'ACCEDER A DES :

 Ville de Romainville

 CITE  
MARAICHERE  
par 2019 - Depuis 1978

Membre  
des potagers  
municipaux

Nom : .....

Prénom : .....

Ateliers spécifiques

Evénements festifs

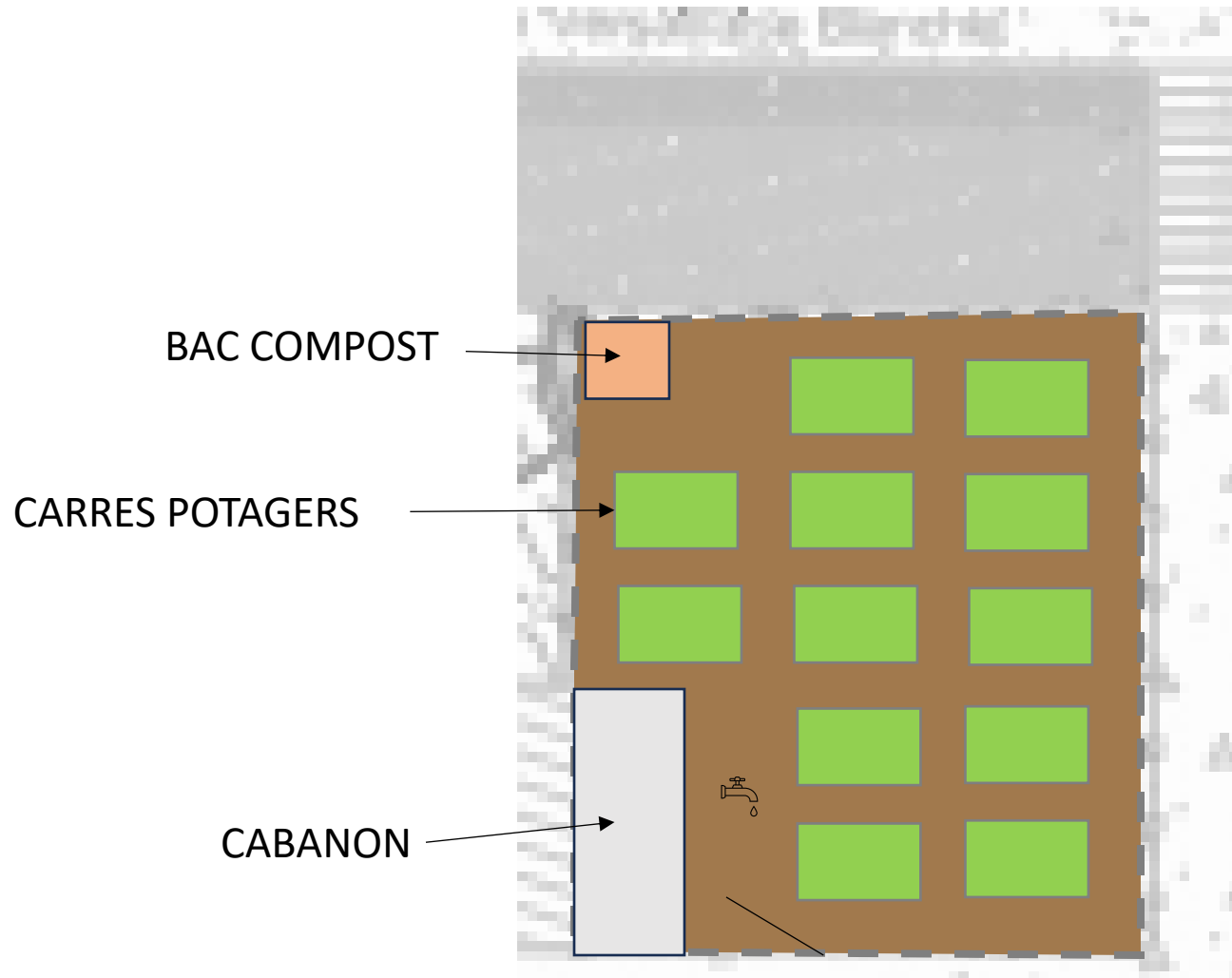
### Chantiers participatifs et Entretien du site

Tout le monde peut trouver sa place dans ses chantiers :  
L'envie et la pratique régulière sont bien plus importantes  
que la force physique ou les connaissances.

## PARTICIPER AUX CHANTIERS PERMET DE DEVENIR **JARDINIER**

- **de carrés potagers** (4m<sup>2</sup>)
- **de bandes potagères** (20 à 40 m<sup>2</sup>)
- **d'îlot** (75 à 100 m<sup>2</sup>)





### EXEMPLE D'ÎLOT « CARRES POTAGERS »

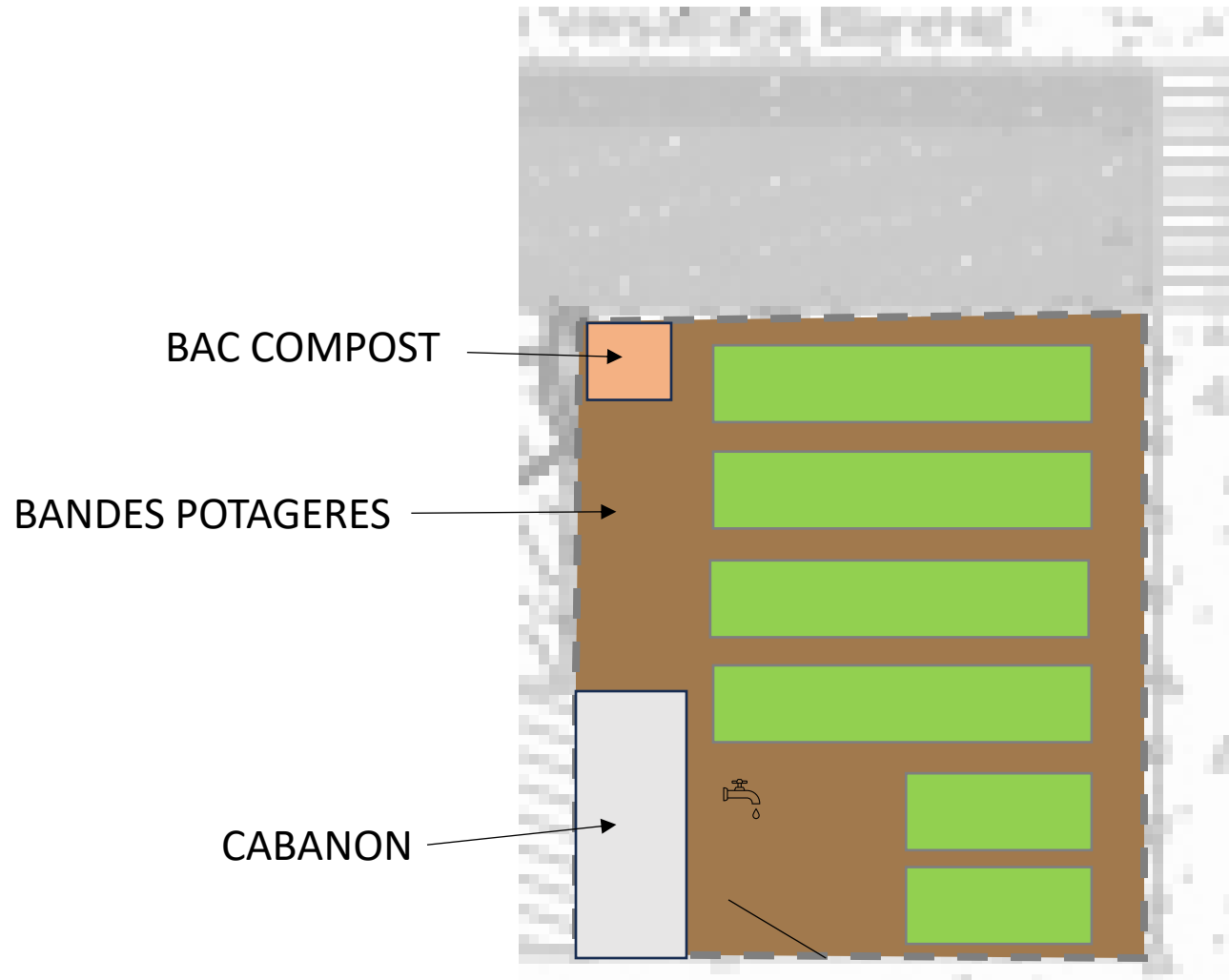
Pour un îlot de 100 m<sup>2</sup> (en moyenne)

= environ entre 50 et 60 m<sup>2</sup> d'espace à cultiver

Soit **12** carrés potagers de 4 m<sup>2</sup>  
OU **8** carrés potagers de 6 m<sup>2</sup>  
OU **6** carrés potagers de 8 m<sup>2</sup>  
etc.

**En fonction  
du nombre de demandes  
&  
de la taille « conviviale »**





### EXEMPLE D'ÎLOT « BANDES POTAGERES »

Si des îlots se libèrent, et si le nombre de jardinier le permet, il sera envisagé d'agrandir la surface cultivée pour les jardiniers des carrés potagers.

Pour un îlot de 100 m<sup>2</sup> (en moyenne)

= environ entre 50 et 60 m<sup>2</sup> d'espace à cultiver

Soit **4** bandes potagères de 12 à 15 m<sup>2</sup>  
OU **3** bandes potagères de 16 à 20 m<sup>2</sup>  
OU **2** bandes potagères de 25 à 30 m<sup>2</sup>

**Au fur et à mesure de  
la libération d'îlots individuels**



### LES AUTRES CONDITIONS D'ACCES

- Respecter **LA CHARTE, LES LIEUX, et TOUTES LES PERSONNES**
- Respecter **LE CONTRAT**  
et s'acquitter de **l'ADHESION, du DÉPÔT DE GARANTIE, du LOYER et de FACTURE D'EAU**



#### *Exemple de conditions et modalités :*

- Adhésion pour devenir « membre des potagers »
- Tarification du loyer des îlots privés en fonction (calculs en cours) :
  - des coûts de revient d'exploitation pour la Ville
  - de la taille de l'îlot
  - du quotient familial pour les Romainvillois·e·s
- Un état des lieux annuel conditionnant le renouvellement du contrat
- Une participation aux travaux communautaires d'un certain nombre d'heures par an

### Juillet – septembre 2024 :

- Signature de la Convention Ville de Romainville – Ile-de-France Nature
- Recensement des bénéficiaires et recoupement des informations récoltées
- **16 septembre** : arrivée de Gaëlle Vasseur, chargée d'exploitation et animation hors-les-murs

### Octobre 2024 :

- Inventaire du lieu, récupération des conventions et plans auprès du SMEG
- **Rédaction du nouveau projet**

### Novembre 2024

- **Reprise des contrats Eau & Electricité par la Ville**
- **18 novembre** : courrier à l'APCF pour officialiser la dissolution du SMEG, la rupture de la convention et la reprise de gestion en direct par la Ville > préavis de 3 mois
- **19 novembre** : mise hors gel des réseaux d'eau avec la Régie communale (relevé compteur et vidange / vérification si fuite sanitaire)
- **Courrier aux bénéficiaires** pour officialiser la dissolution du SMEG, la reprise de gestion en direct par la Ville, le renouvellement de leur contrat + invitation à une réunion dédiée le 11 janvier 2025



### Décembre

- **4 décembre** – réunion publique de présentation du nouveau projet
- Finalisation du projet et calcul des tarifs, conditions d'accès...

### Janvier 2025

- 11 janvier : réunion avec les bénéficiaires actuels des îlots individuels
- Rédaction de la nouvelle Charte et du contrat d'occupation et d'usage
- Groupes de travail thématiques

### Février/mars 2025

- 19 février : reprise en gestion directe officielle par la Ville
- Préparation des nouveaux îlots Cité M hors-les-murs (productifs et pédagogiques)
- Réparation de la serre
- Etat des lieux et signatures des nouveaux contrats avec chaque bénéficiaire
- Sécurisation des accès
- Conception et mise en place de la nouvelle signalétique
- Premiers chantiers participatifs pour l'aménagement des îlots collectifs
- Premiers événements grand public



## On prend son temps pour

- Se présenter :  
Qui je suis ? Mon quartier ou ma ville ?  
Mon lien avec les jardins familiaux  
Je suis un particulier ou je représente un collectif
- Partager ses doutes : Quelles sont mes craintes ? Mes frustrations ? Les risques ?
- Partager ses coups de cœur ou ses idées : J'ai un nom pour les Potagers !  
Je propose une activité à faire ensemble





Quand saura-t-on si les villes de Pantin, des Lilas et de Noisy-le-Sec souhaitent s'engager dans la dynamique après les rendez-vous prévus avec les Maires des 3 villes ?  
> Nous enverrons l'information via la newsletter et le nouveau groupe WhatsApp des Potagers Municipaux

Pourra-t-on fréquenter les jardins en soirée sans avoir de parcelle individuelle ?  
> Cela sera décidé par les jardiniers lors de la rédaction des chartes d'usages, mais on peut imaginer que les membres du jardin pourront venir se poser, arroser...  
En revanche, pour des questions d'assurance, les chantiers participatifs seront encadrés par l'équipe de la Cité Maraîchère hors-les-murs



Comment ça se passe si une association souhaite se positionner sur une parcelle ?  
> Comme pour les individuels, elle doit dans un premier temps s'investir dans les parcelles multi-acteurs et/ou les parcelles collectives

Pourra-t-on s'impliquer dans les projets collectifs les weekends ?  
> Une équipe dédiée aux activités « hors-les-murs » de la Cité Maraîchère permettra de proposer des temps en semaine et le weekend

## TOUR DE LA SALLE DES HABITANT·E·S

Prévoir des aménagements spécifiques pour les personnes porteuses de handicap

Prévoir des éclairages via panneaux solaires pour pouvoir davantage éclairer la nuit

Faciliter la mutualisation d'achats collectifs pour les jardiniers



Souhait de mettre en place un partenariat avec la LPO

Proposer d'acheter des plantes sauvages locales (cf. Ferme du Saussey)

Prévoir des temps d'accueil spécifiques pour les enfants

Planter des arbres fruitiers

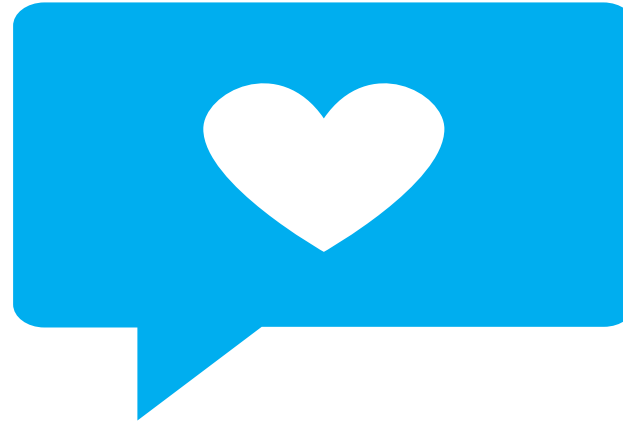


Important de garantir que les personnes qui s'impliqueront les chantiers participatifs auront accès à un carré potager

> Oui, au vu de la participation au premier atelier, cela nous semble possible

Enthousiaste, souhait de s'engager dans la gouvernance du projet

Volonté d'impliquer l'association Toit et Joie dans la dynamique



Importance du bouche à oreille pour en parler au maximum d'habitant.e.s

S'assurer que la terre n'est pas contaminée

> Gros apport de terre végétale lors de la création des potagers en 2010 ; mais nous demandons à Ile-de-France les diagnostics pollution réalisés alors

Terre très argileuse

> À travailler, s'améliorera au fil du temps

Important de rétablir un climat de confiance et de bienveillance

> Nous y veillerons !

Problèmes de vols sur le site

> L'enjeu est de faire vivre cet espace au maximum pour limiter les nuisances



Quel sera le coût pour les jardiniers ?

> Nous sommes en train de calculer les coûts de revient de l'exploitation, et nous prévoyons de demander aux jardiniers une participation raisonnable, proportionnelle à la surface et fonctions des revenus de chacun

Risque d'essoufflement des participants

> d'où l'importance d'avoir une équipe municipale dédiée pour relancer la dynamique + de constituer un noyau dur



### NOS PROCHAINS RENDEZ VOUS



- **Dès à présent :** devenir membre + être tenu des dates de chantiers participatifs et ateliers en envoyant ses coordonnées [en remplissant le GOOGLE FORM](#)
- **De février à avril :** s'investir dans les chantiers participatifs (1 en semaine et 1 en weekend)
- **Février / Mars :** participer aux 1<sup>ers</sup> ateliers pédagogiques (plan de culture, maraîchage sur sol vivant)
- **Mars / Avril :** Participer à la préparation de la 1ère assemblée en gouvernance partagée

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**